

Pourquoi le secteur agricole américain est-il en crise ? Comment la Californie, premier État agricole, où un système d'emploi et d'immigration a reposé sur une utilisation massive d'étrangers illégaux en est-il arrivé à connaître une telle pénurie de main-d'œuvre ? En vérité, ce n'est ni le mur en construction à la frontière ni la répression du travail illégal qui sont directement en cause. Mais les travailleurs désormais là pour rester s'en vont plus rapidement vers des secteurs offrant de meilleures conditions de travail.

Saisonniers californiens : la précarité en crise

Sébastien Chauvin

Sociologue – Institute for Migration and Ethnic Studies (IMES) – Université d'Amsterdam

On ne compte plus, ces derniers mois, dans la presse libérale étatsunienne éditoriaux et reportages alarmés déplorant les effets de la nouvelle vague de répression de l'immigration irrégulière sur les secteurs économiques qui, jusqu'ici, y avaient eu massivement recours, notamment les activités riches en emplois déqualifiés. Les employeurs qui, depuis vingt ans, s'étaient plutôt accommodés d'un régime d'illégalité fournissant nationalement près de 5% de leur main-d'œuvre, craignent en effet aujourd'hui de voir tarir cette source majeure de « salariat bridé⁽¹⁾ » – quitte désormais à en demander la

régularisation collective. Parmi les activités en « besoin » de main-d'œuvre non qualifiée, l'agriculture est sans doute celle qui suscite les anticipations les plus apocalyptiques. En Californie, premier État agricole du pays, des estimations avancent le taux de 70% d'étrangers non autorisés dans la main-d'œuvre totale de ce secteur dont le chiffre d'affaire annuel (près de 32 milliards de dollars) talonne celui de l'industrie cinématographique.

À longueur de reportages, posant devant leurs vignes « en passe de pourrir sur place », leurs pommiers coupés ou leurs agrumes non cueillis, des fermiers blancs témoignent ainsi de leurs nouvelles difficultés à trouver une main-d'œuvre à même de réaliser des tâches ingrates pour des salaires horaires très faibles. Pourtant, dans les années 1980 et 1990, l'agriculture étatsunienne semblait définitivement protégée de telles pénuries. Comment

alors un système d'emploi et d'immigration censé produire du surplus chronique dans les zones inférieures du marché du travail agricole en est-il arrivé là ? Est-ce simplement que les travailleurs saisonniers sont désormais bloqués à la frontière par le nouveau mur que construit l'administration Bush puis découragés de travailler par la multiplication des descentes des services de l'*Immigration and Custom Enforcement* (I.C.E.) sur les lieux de travail ? Ou n'est-ce pas plutôt que le renforcement de la répression à la frontière comme à l'intérieur a contribué à saper l'« intérêt » des nouveaux immigrants pour des emplois discontinus, rudes et mal payés ? Il semble bien en vérité que si pénurie il y a, ce n'est pas que les travailleurs n'arrivent plus, mais que, désormais là pour rester, ils s'en vont plus rapidement pour des secteurs offrant de meilleures conditions de travail et des pers-

pectives de carrière plus nombreuses, y compris en l'absence de papiers. Un détour par l'histoire du régime de précarité agricole mis en place dans les dernières décennies permettra de mieux comprendre la crise que ce dernier rencontre aujourd'hui.

À la fin du XIX^e siècle, le travail agricole sur la côte ouest est déjà le fait de saisonniers étrangers, chinois jusqu'en 1882, puis japonais, indiens, pakistanais et, après la Première Guerre mondiale, mexicains recrutés par des intermédiaires de main-d'œuvre. Mais le renforcement des réactions nativistes au moment de la crise des années 1930 vient tarir cette dernière source. Ainsi, lorsque survient la Seconde Guerre mondiale, la main-d'œuvre agricole de Californie est surtout composée de migrants pauvres américains. Or, la mobilisation générale, le retour de la croissance et les besoins des industries de guerre suppriment ce vivier agricole autochtone. Les propriétaires recherchent alors une manière de satisfaire leurs besoins de main-d'œuvre sans augmenter les salaires. Sous leur pression est lancé le *Bracero Program* (1942-1964), vaste programme de travailleurs temporaires qui enregistre plus de quatre millions d'entrées légales⁽²⁾. Sur la même durée, plus de cinq millions de travailleurs sans-papiers sont par ailleurs appréhendés par les autorités – Mexicains entrés illégalement ou anciens *braceros* restés sur le territoire à la fin de leur contrat, parfois au service des mêmes employeurs.

Lorsqu'il est mis fin nationalement au *Bracero Program* en 1964, l'agriculture californienne se trouve à la croisée des chemins. La mécanisation massive n'étant pas vraiment à l'ordre du jour dans un secteur faiblement capitaliste, et la délocalisation des fermes apparaissant irréaliste, de nombreux analystes prévoient alors un scénario proche de celui de la construction : le développement d'une main-d'œuvre forte-

ment syndiquée, recrutée par des bourses du travail autogérées (*hiring halls*), stabilisée par des salaires plutôt élevés et de nombreuses perspectives de carrière interne⁽³⁾. Les années 1970 semblent donner raison à ces prédictions.

Contre la syndicalisation

Le syndicat United Farm Workers (UFW) de Cesar Chavez organise plus du quart de la main-d'œuvre agricole durant cette décennie, et négocie des centaines de conventions collectives. Mais les espoirs de normalisation par le haut sont déçus dès le début des années 1980. Pour remédier à la syndicalisation, les grandes entreprises agricoles ont alors recours à un flux croissant de migrants sans papiers en provenance de régions du Mexique jusqu'ici absentes du travail saisonnier, comme les indiens Mixtèques de l'État de Oaxaca. Petit à petit, ces populations servent à remplacer les anciennes équipes désormais syndiquées et couvertes par une convention collective. Surtout, cette nouvelle source de salariat bridé contribue alors à saper la base des syndicats en créant un surplus permanent de main-d'œuvre – à tel point que Cesar Chavez finit à l'époque par s'allier à des conservateurs pour appuyer des revendications nativistes et restrictionnistes. Des divisions éclatent également à l'intérieur de l'UFW, affaiblissant d'autant plus l'organisation. Lors de la répression des mouvements de grève du début des années 1980, nombre de ses leaders sont licenciés.

Mais la transformation majeure qui a permis aux grandes entreprises de rétablir les relations de travail antérieures est le développement phénoménal des intermédiaires de main-d'œuvre ou, plus exactement, le remplacement des intermédiaires syndicaux par des intermédiaires capitalistes⁽⁴⁾. À partir des années

1980, le patronat agricole californien recourt de façon croissante à des sous-traitants permanents qui deviennent les employeurs officiels de la plupart des travailleurs saisonniers utilisés sur les exploitations. De ferme en ferme, le scénario se répète souvent à l'identique : un propriétaire terrien propose à un certain nombre de contremaîtres fidélisés (parfois liés à l'UFW) de fonder leur propre entreprise en réembauchant à leur compte les anciens salariés. Les dirigeants de ces nouvelles entreprises intermédiaires – dont la pratique relève du marchandage, légal aux États-Unis – sont la plupart du temps d'origine mexicaine, même s'ils appartiennent plutôt aux catégories *mestizas*, et non aux communautés indiennes plus vulnérables qui forment une majorité croissante de leurs travailleurs.

Ces sous-traitants mobilisent les réseaux de recrutement familiaux et villageois au Mexique pour fournir un flux continu de main-d'œuvre, et importent avec eux les hiérarchies d'honneur et les systèmes de patronage locaux qui redoublent ainsi les hiérarchies de travail. Leurs dirigeants financent des projets dans les villages d'origine, dont ils deviennent des « bienfaiteurs ». Ils accordent des prêts aux candidats au travail afin de financer leur voyage jusqu'aux États-Unis. Ils organisent l'ensemble de leur transport, et notamment leur passage illégal de la frontière. Ils les logent et les « protègent » ensuite jusqu'à ce qu'ils aient remboursé leurs dettes : les taux d'intérêt peuvent atteindre 30 % par mois, déduits directement des chèques de salaire. Ils leur fournissent de faux papiers d'identité et de travail. Ils leur garantissent un emploi à leur arrivée, dans l'une des fermes pour lesquelles ils sont sous-traitants. Ils embauchent leurs propres chauffeurs (« *raiteros* ») pour transporter les saisonniers de leur lieu d'habitation jusqu'à leur lieu de travail (fonction autrefois

prise en charge par les fermes elles-mêmes). Sur place, les équipes sont souvent formées de travailleurs ayant des liens familiaux et traditionnellement hiérarchiques entre eux, favorisant ainsi la discipline collective.

Mais la discipline au travail est surtout obtenue par la fragmentation des responsabilités hiérarchiques et des niveaux de décision qui accompagne l'externalisation. Les travailleurs agricoles sont désormais obligés de passer par les employeurs intermédiaires pour se faire embaucher sur les exploitations, et ont ensuite peu de contacts directs avec les dirigeants des fermes sur lesquelles ils sont employés. En outre, les sous-traitants de main-d'œuvre se trouvent en concurrence les uns avec les autres et répercutent la pression des prix à la baisse sur leurs saisonniers. Salaires syndicaux et protection sociale obtenus dans la décennie 1970 disparaissent ainsi avec l'arrivée des sous-traitants de main-d'œuvre. À la fois signe et instrument de ces mutations, l'appartenance ethnique et nationale des salariés agricoles s'en trouve modifiée : la plupart des anciens salariés *mestizos* et autres citoyens étatsuniens hispaniques sont licenciés, prennent leur retraite ou s'en vont pour d'autres secteurs, tandis que s'accroît la part des Indiens du sud du Mexique, qui n'ont jamais connu l'époque de l'*United Farm Workers*.

À l'instar d'autres secteurs ayant recours à l'intermédiation⁽⁵⁾, ces sous-traitants de main-d'œuvre fonctionnent enfin comme des « assurances-illégalité » permettant de protéger les employeurs finaux contre les risques judiciaires et réputationnels associés à des pratiques d'emploi illicites : non respect de droits salariaux de base comme le salaire minimum ou les limitations sur la durée du temps de travail, non-versement de cotisations au fonds obligatoire de *social security*, pressions illégales sur les salariés pour

qu'ils ne fassent pas valoir leurs droits à l'indemnisation des accidents du travail et à l'assurance chômage. Lorsqu'un accident survient, comme récemment avec Vasquez Jimenez, une jeune mineure morte d'insolation le 16 mai 2008 en travaillant dans les vignes autour de Stockton, la victime est déclarée employée par le sous-traitant (« *Merced Farm Labor* »), et non par l'entreprise finale – d'ailleurs jamais nommée. La concurrence elle-même fonctionne comme une assurance, puisque dans le cas où un sous-traitant de main-d'œuvre se fait contrôler et fermer par la justice, ou connaît un conflit du travail, l'entreprise finale peut tou-

» La « pénurie » concerne moins le nombre de bras en lui-même que le nombre d'êtres humains prêts à accepter les conditions dégradées offertes par l'agriculture.

jours en prendre un autre – et c'est aussi une des raisons pour lesquelles plusieurs employeurs intermédiaires se trouvent le plus souvent en parallèle sur une même ferme. La présence simultanée de plusieurs sous-traitants assurant la même fonction permet également de maintenir un surplus permanent de main-d'œuvre potentielle : durant la décennie 1980 et jusqu'au milieu des années 1990, il n'est pas question de pénurie dans l'agriculture californienne.

Mais la principale illégalité « externalisée sur place » par les employeurs finaux vers les sous-traitants est la salarisation d'étrangers non autorisés. L'*Immigration Reform*

and Control Act (IRCA) de 1986 a bien mis en œuvre le plus important programme de régularisation de ces dernières décennies, jamais égalé depuis : nationalement, 2,7 millions d'étrangers sont alors régularisés. Le programme s'accompagne cependant de nouvelles contraintes administratives et de nouveaux contrôles qui accélèrent le recours des employeurs finaux à la sous-traitance : alors que l'emploi agricole total reste stable, les effectifs employés par les sous-traitants passent de 50 000 en 1982 à 77 300 en 1991. Ils continueront d'augmenter pour atteindre 120 000 en 2006.

Les régularisations de 1986 ont également des effets inattendus. Alors que le ministère de l'agriculture estimait à 350 000 le nombre de travailleurs agricoles éligibles, ce sont 1,2 million de personnes qui finissent par être régularisées, la condition étant alors seulement d'avoir travaillé plus de 90 jours dans l'agriculture en 1985-86. Le programme connaît d'innombrables fraudes, puisqu'une simple attestation sur l'honneur de la part d'un employeur (le plus souvent un sous-traitant) suffit. Mais cette régularisation ne diminue pas la proportion de sans-papiers dans le secteur, bien au contraire. Les salariés légalisés font venir leur famille, sans toujours pouvoir en régulariser les membres. Surtout, une fois obtenue leur carte de résident permanent, ils quittent rapidement les dures conditions de l'agriculture pour se faire embaucher dans l'industrie – notamment agro-alimentaire – et les services. Si bien qu'en Californie, ils ont été aujourd'hui largement remplacés par un nouvel afflux de travailleurs sans papiers qui, selon les estimations, forment désormais de 55 à 70 % de la main-d'œuvre agricole de l'État.

On se trouve alors devant un paradoxe : si la légalisation massive a bien permis aux travailleurs agricoles de sortir du travail de ferme, elle n'a pas contribué à améliorer le travail de

ferme en lui-même⁽⁶⁾. En 1998, les régularisés de 1986 ne représentaient plus que 15 % des effectifs agricoles, et les salaires de l'agriculture avaient continué de chuter relativement aux autres secteurs⁽⁷⁾. Cette baisse a été exacerbée d'un côté par une pression accrue sur les prix de la part de la grande distribution, et de l'autre par l'entrée en vigueur de l'ALENA en 1994, qui a alimenté un réservoir apparemment infini de travailleurs sans papiers en provenance du Mexique.

À la fin des années 1990, un salarié sur dix quitte l'agriculture tous les ans – bien davantage encore quittent leur employeur. La seule perspective de « carrière » restant aux saisonniers qui choisissent de rester est de rejoindre les rangs du personnel d'encadrement (et de recrutement) à l'intérieur des entreprises sous-traitantes. Le résultat de ces mécanismes est une agriculture américaine dont 98 % des propriétaires sont blancs et seulement 1,5 % hispaniques – alors même que les travailleurs agricoles, eux, sont à 90 % hispaniques⁽⁸⁾. De même, sur le plan des revenus, on estimait en Californie à 43 % la proportion de travailleurs agricoles vivant avec moins de 10 000 dollars par an⁽⁹⁾. Au début des années 2000, les employeurs finaux étaient ainsi parvenus à un nouvel équilibre du pire, alliant bas salaires et très fort turnover – régime de précarité classique dans lequel les stratégies individuelles d'ascension sociale par la fuite vers d'autres secteurs fonctionnaient comme condition de la reproduction de la mise au travail collective, et comme un rouage du maintien de la segmentation ethnique des fonctions.

*

* *

Il semble pourtant que la répression sans précédent mise en œuvre depuis 2006 par le gouvernement Bush et les initiatives décentralisées

de certaines législatures locales conservatrices aient remis en cause cet équilibre régressif. Le renforcement récent du contrôle de la frontière, dont l'effet réel sur la limitation des flux migratoires est sujet à débat, a contribué à diminuer la possibilité du retour saisonnier et à transformer les travailleurs sans papiers en « immigrés permanents ». Considérant qu'ils sont là pour rester, les travailleurs non autorisés quittent désormais plus rapidement et en plus grand nombre l'agriculture pour se faire embaucher dans l'industrie et les services, préférés pour leurs meilleures conditions de travail et leur activité continue au cours de l'année. Ainsi, alors que, d'un côté, la répression a rendu les travailleurs agricoles encore plus dépendants des sous-traitants pour le passage de la frontière, de l'autre, du fait du caractère saisonnier des emplois du secteur, elle a aussi décuplé l'effet de dissuasion : s'il devient plus difficile de rentrer chez soi de temps en temps, il devient quasiment impossible d'y rentrer tous les ans – il faut donc faire venir sa famille, trouver un emploi permanent et quitter l'agriculture. Pour faire face à cette pénurie présumée, certaines exploitations s'engagent dans un processus de mécanisation que la disponibilité sans fin de la main-d'œuvre sans papiers depuis le début des années 1980 avait plutôt fait repousser⁽¹⁰⁾. D'autres ont même décidé récemment de se délocaliser au Mexique pour y retrouver leurs anciens salariés.

En quelques années, un régime de précarité fondé sur la fragilité civique des travailleurs, un fort turnover et un système de sous-traitance généralisée, semble donc être entré en crise, par des voies inattendues. La pénurie reste pourtant limitée et les plaintes des employeurs concernent surtout les effets anticipés d'un accroissement supplémentaire de la répression, notamment des contrôles plus stricts sur la

validité des papiers et des numéros de *social security*. Finalement, la « pénurie » concerne moins le nombre de bras en lui-même que le nombre d'êtres humains prêts à accepter les conditions dégradées offertes par l'agriculture – conditions que le patronat californien, dans le même temps, se refuse pourtant à améliorer.⁽¹¹⁾ ♦

(1) Yann Moulier-Boutang, *De l'esclavage au salariat. Économie historique du salariat bridé*, Paris, PUF, 1998.

(2) Au plus fort de son histoire, en 1956-59, 450 braceros travaillent sur près de 50 000 fermes réparties sur 38 États mais concentrées sur la Californie et le Texas.

(3) Contrairement à la France, le secteur étatsunien du bâtiment est historiquement très syndiqué.

(4) Sur la sous-traitance, cf. Daniel Rothenberg, *With These Hands : The Hidden World of Farmworkers Today*, Berkeley, University of California Press, 1998, p. 91-120 et Fred Krissman, « Farm Labor Contractors : The Processors of New Immigrant Labor from Mexico for Californian Agribusiness », *Agriculture and Human Values*, automne 1995, p. 18-46.

(5) Sébastien Chauvin et Nicolas Jounin, « L'externalisation des illégalités : ethnographie des usages du travail "temporaire" à Paris et Chicago », in Florence Weber et Noël Barbe (dir.), *L'économie informelle : un jeu avec les règles*, à paraître.

(6) Howard R. Rosenberg, "IRCA and Labor Contracting in California", in "Philip Martin et al. (eds.), *Immigration Reform and US Agriculture*, Oakland : University of California, 1995, p. 269-293.

(7) Même bas, ces salaires restent néanmoins près de dix fois supérieurs à ceux des régions d'où viennent les salariés.

(8) Philip Martin, « Mexican Workers and U.S. Agriculture : The Revolving Door », *International Migration Review*, vol. 36, n° 4, 2002, p. 1124-1142.

(9) Martha Guzman, David Runsten, Ron Strohlic, Joaquin Garza, Joseph McIntyre, and Nicole Mason, *A Workforce Action Plan for Farm Labor in California: Towards a More Sustainable Food System*, California Institute for Rural Studies, 2007.

(10) Pour un exemple concernant la côte Est, lire Joshua Brustein, « With Migrant Workers in Short Supply, a Farmer Looks to Machines », *New York Times*, 27 mai 2008.

(11) Pour une analyse des mécanismes analogues à propos du bâtiment en France, voir Nicolas Jounin, *Loyautés incertaines. Les travailleurs du bâtiment entre discrimination et précarité*, thèse de doctorat à l'Université Paris VII, 2006.